REPUBLIQUE DU CONGO

SECRETARIAT GENERAL DU GOUVERNEMENT



Unité*Travail*Progrès

Décret n°	2022 -	265	, 23	mai	2022
			du		

Portant nomination d'un conseiller Spécial du Premier ministre, Chef du Gouvernement

LE PREMIER MINISTRE, CHEF DU GOUVERNEMENT.

Vu la Constitution;

Vu le décret n°82-595 du 18 juin 1982 tel que modifié par le décret n° 92-011 du 20 février 1992 fixant les indemnités allouées aux titulaires de certains postes administratifs:

Vu le décret n°2017-492 du 27 décembre 2017 portant structuration et attributions du cabinet du Premier ministre, Chef du Gouvernement;

Vu le décret n°2021-378 du 29 juillet 2021 portant cadre d'organisation du cabinet du Premier ministre, Chef du Gouvernement ;

Vu le décret n° 2021-300 du 12 mai 2021 portant nomination du Premier ministre, Chef du Gouvernement.

DECRETE:

Article premier: Monsieur ETOUMBAKOUNDOU Jean Claude est nommé conseiller Spécial, chargé de la décentralisation, de l'administration du territoire et du développement local.

Article 2 : L'intéressé percevra les indemnités prévues par les textes en vigueur.

Article 3: Le présent décret qui abroge toutes dispositions antérieures contraires et qui prend effet à compter de la date de prise de fonctions de l'intéressé, sera enregistré et publié au Journal Officiel de la République du Congo. /-

> 23 mai 2022 Fait à Brazzaville, le

> > andres

Anatole Collinet MAKOSSO. -